



## **Idées de mesures concrètes pour la mise en œuvre des quatre principes de Blue Community**

### **Principe 1 : Reconnaissance de l'eau comme un droit humain**

- Manifestations (p. ex. lors de la Journée mondiale de l'eau, 22 mars). Éventuellement en collaboration avec une autre communauté bleue ou d'autres partenaires
  - Soirée cinéma, stand d'information, table ronde, visite guidée, exposition, journée portes ouvertes, etc.
- Communication dans les propres canaux de diffusion (Newsletter, médias, médias sociaux)
- Articles dans les médias locaux (journaux, radio)
- Information aux collaboratrices et collaborateurs
- Intégration de cette thématique au stand d'information tenu lors d'un événement
- Mentionner les Blue Community lors d'un événement (événement d'entreprise, assemblée générale, assemblée communale, fête de fin d'année, culte annuel, etc.)
- ...

### **Principe 2 : Reconnaissance de l'eau comme un bien public**

- En cas de menace éventuelle sur l'eau en tant que bien public, la Blue Community s'engage à ce que l'eau reste accessible et abordable et à ce que l'approvisionnement en eau et l'assainissement soient assurés par des entreprises publiques à but non lucratif.
- Plaques et panneaux d'information sur le sujet aux endroits appropriés, p. ex. près des zones de protection, des réservoirs, des fontaines publiques
- Visites guidées de l'approvisionnement en eau et/ou de la station d'épuration locale
- Manifestations analogues sur le thème du droit à l'eau
- ...

### **Principe n° 3 : Promotion de la consommation d'eau du robinet**

- Mise à disposition de l'eau du robinet sur le lieu de travail, lors de réunions ou de manifestations (p. ex. dans des carafes gravées ; en accord avec des entreprises de restauration)
- Collaboration avec des établissements de restauration afin de visibiliser les carafes d'eau sur la carte des menus
- Distribution de bouteilles d'eau réutilisables
- Installer des fontaines à eau dans des espaces publiques et lors d'événements (par exemple « TrinkBar »)
- Sensibilisation du personnel au travers des canaux de diffusion interne (newsletter, intranet, réunion de midi)



- Apposer la plaquette "Eau potable" près des fontaines publiques ou installer des panneaux d'information dans l'espace public
- Publicité pour l'eau potable sur les factures des fournisseurs d'eau
- ...

#### **Principe 4 : Soutien aux partenariats internationaux dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement**

- Soutien financier d'un projet d'eau ou d'un partenariat public-public, par exemple via la plateforme [www.solidariteausuisse.ch](http://www.solidariteausuisse.ch)
- Créer un partenariat avec une commune, une université, une école, un service des eaux, une paroisse, etc. dans le Sud global
- Soutien d'un projet d'eau ou d'un partenariat par la mise à disposition de compétences/connaissances sous forme de temps de travail
- Proposer des stages/échanges entre le personnel du Nord Global et du Sud Global de manière à pouvoir collaborer et partager des compétences/connaissances
- Aborder ce thème dans le cadre de divers événements
- Prendre part au mécanisme du centime solidaire
- Opter pour un don plutôt qu'un cadeau de Noël
- ...